



Les nouveaux collectionneurs 2018D

Collège Gambetta
105 RUE DU PRESIDENT WILSON , 46000 CAHORS
Site : <http://gambetta.entmip.fr/>
Auteur : BOURDEL Mathieu
Mél : mathieu.bourdel@ac-toulouse.fr

Les élèves d'une classe de 4ème vont devenir des acquéreurs d'œuvres d'art.
Au préalable, tout au long de l'année scolaire, ils suivent un parcours de formation et de découverte (interventions en classe, visites d'expositions) pour cerner les définitions et les enjeux de "collection" et d'"acquisition".
A l'issue de ce temps de formation, les élèves vont faire partie de la "commission d'acquisition jeunes" pour l'Artothèque du département du Lot : l'enjeu sera de décider des œuvres qui seront acquises par l'Artothèque du département du Lot.
L'année suivante, les élèves pourront faire visiter et commenter l'exposition de ces œuvres, laissées en résidence au sein du collège.

Plus-value de l'action

Soirée de vernissage prévue en fin d'année scolaire présentée par les élèves de la classe de 4ème.

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

30 élèves d'une classe de 4ème.

A l'origine

Au cours de leur scolarité les élèves sont en contact régulier avec l'art : que ce soit en tant que spectateur (collège au cinéma, théâtre, musées) ou en tant qu'acteur (production dans les différents cours). Mais il existe un volet qui n'est pas abordé; celui de l'acquisition. Ce volet nécessite un temps de réflexion important: qu'est ce que l'art ? pourquoi acquérir une œuvre d'art ? laquelle ? toutes ces réflexions vont contribuer à leur formation de futur citoyen.

Objectifs poursuivis

Le premier objectif recherché est en lien avec les différents parcours et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture : les élèves sont amenés à aiguïser leur œil critique face à l'art, dès lors pouvoir exposer et justifier leurs choix d'acquisitions d'œuvres. L'objectif recherché est également de responsabiliser les élèves qui vont se rendre via l'Artothèque acquéreurs d'œuvres qui seront mises en résidence l'année suivante dans le collège. Ces élèves pourront alors former à leur tour les futurs 4ème; formation par les élèves pour les élèves.

Description

Les élèves d'une classe de 4ème vont devenir des acquéreurs d'œuvres d'art.

Au préalable, tout au long de l'année scolaire, ils suivent un parcours de formation et de découverte (interventions en classe, visites d'expositions) pour cerner les définitions et les enjeux de "collection" et d'"acquisition".

A l'issue de ce temps de formation, les élèves vont faire partie de la "commission d'acquisition jeunes" pour l'Artothèque départementale du Lot : l'enjeu sera de décider des œuvres qui seront acquises par l'Artothèque du département du LOT (<https://lot.fr/artoth-que-du-lot>).

L'année suivante, les élèves pourront faire visiter et commenter l'exposition des ces œuvres, laissées en résidence au sein du collège.

Modalité de mise en oeuvre

Intervention d'un professionnel de l'Artothèque départementale du Lot dans la classe (2h) pour lancer le projet en septembre; deux visites d'exposition au Ateliers des Arques - Résidences d'artistes des Arques (octobre et décembre), deux visites d'exposition à la Maison des Arts Georges et Claude POMPIDOU de Cajarc (novembre et mars), une deuxième visite d'un professionnel de l'Artothèque départementale du Lot fin novembre pour présélectionner des œuvres.

Création d'un Comité restreint chargé d'aller présenter et défendre la sélection effectuée par la classe lors de la Commission d'Acquisition

Jeunes pour l'Artothèque départementale du Lot.

Trois ressources ou points d'appui

A établir en fin d'année de mise en place.

Difficultés rencontrées

Un planning d'intervention très important sur le début d'année scolaire.

Moyens mobilisés

Interventions des personnes de l'Artothèque du Lot au sein de l'établissement.

Moyens financiers pour les transports sur les lieux d'exposition et les ateliers.

Partenariat et contenu du partenariat

Partenariat avec l'Artothèque du Lot , le centre d'art contemporain de Cajarc

(Maison des Arts Georges et Claude POMPIDOU MAGCP), le centre National des Arts Plastiques des Arques (Ateliers des Arques - Résidences d'artistes CNAP)

Liens éventuels avec la Recherche

Pas de lien avec la recherche.

Evaluation

Evaluation / indicateurs

Documents

Aucun

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

Point d'évaluation fin novembre avec la venue d'un professionnel de l'Artothèque pour faire une présélection des œuvres.

Évaluation globale de l'action en fin d'année scolaire.

Évaluation finale du dispositif à N+1 avec le travail de présentation des œuvres fait par les élèves qui les ont sélectionnées aux nouveaux élèves; formation entre pairs.

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

Les élèves se sentent responsabilisés du fait de l'objectif final : bénéficier d'une enveloppe de l'ordre de trois mille euros pour acquérir des œuvres d'art. Ils sont motivés et intéressés lors des différentes interventions en classe où lors des visites d'expositions. L'évaluation finale de l'action ne pourra être faite que l'année scolaire suivante avec leur capacité à transmettre cette formation aux autres élèves.

Sur les pratiques des enseignants :

Travail interdisciplinaire lettres-arts plastiques

Sur le leadership et les relations professionnelles :

Impact positif quant à l'ouverture de l'établissement vers l'extérieur.

Sur l'école / l'établissement :

Possibilité laissée à l'établissement de pouvoir exposer les œuvres de l'Artothèque que les élèves ont sélectionnées.
Transformer l'établissement en un lieu d'exposition.

Plus généralement, sur l'environnement :

Renforcement des partenariats avec l'Artothèque du Lot et le conseil départemental du Lot.